



# République Française

## Département de la Charente-Maritime Vals de Saintonge Communauté

Envoyé en préfecture le 05/02/2026

Reçu en préfecture le 05/02/2026

Publié le 06/02/2026

ID : 017-200041689-20260202-CC2026\_001-DE



**Conseil Communautaire du 2 février 2026**

### Objet : Rapport d'orientations budgétaires 2026

**Numéro de délibération : CC2026\_001**

L'an deux mille vingt six, le deux février, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 27 janvier 2026, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

#### **Délégués présents :**

Francis BOIZUMAULT, Fabien BRODU, Eric POISBELAUD, Rémi LAMARE, Daniel LAGARDE, Charles BELLAUD, Jean-Claude CAILLAULT, Gilles VENNER, Hubert COUPEZ, Annie POINOT-RIVIERE, Alain MEGE, Pierre ARNAUD, Jean-Luc DUGUY, Christine VERNON, Bernard GOURSAUD, Didier COSSET, Jean-Claude ALLEIN, Philippe HARMEGNIES, Jean-Michel GAUTIER, Jacques TROUVAT, Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Jocelyne RE, Pascal SAGY, Emmanuelle CAIVEAU, Michel LAVILLE, Thierry GOUJEAUD, Olivier FOUCHE, Serge BERNET, Jacky RAUD, Alain VILLENEUVE, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Roseline GICQUEL, Michel GARNIER, Marie-Christine PINEAU, Maurice PERRIER, Daniel DARDILLAT, Michel FILLEUL, Patrick XICLUNA, Liliane BEGUE, Monique CHEMINADE, Gérard BIELKA, Jérôme HILLAIRET, Annie HILLAIRET, Frédéric MICHEAU, Pierre DENECHERE, Bruno POMMIER, Ornella TACHE, Dominique BOUIN, André LECLERE, Dominique SEYFRIED, Didier BASCLE, Corinne ETOURNEAU, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Catherine BAUBRI, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Anne DELAUNAY, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Frédéric EMARD, Renée BONNEAU, Annie PEROCHON, Sylvie POUILLET, Jean-Michel PIOLOT, Dominique GUILLON, François PINEAU, Michel LALAIZON, Jean-Claude GODINEAU, Daniel LEMRAY, Paulette MARCOUILLER, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Jacques GOGUET, Danielle PERTUS, Christelle MARCHET, Suzanne FAVREAU, François BOURGEOIS, Didier DAUNIZEAU, Thierry EPLENIER, Julien GOURRAUD, Suzette MOREAU, Brigitte DAVID, Michel ANDRE, Simone ROY, Didier MARTIN

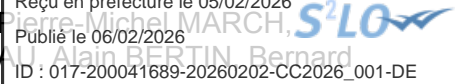
#### **Absents excusés ayant donné procuration :**

Roland NAZET donne pouvoir à Maurice PERRIER  
Jean-Michel CHARPENTIER donne pouvoir à Jacky RAUD  
Wilfrid HAIRIE donne pouvoir à Liliane BEGUE  
Marie-Pierre LE SELLIN donne pouvoir à Patrick XICLUNA  
Sylvain MARCHAL donne pouvoir à Monique CHEMINADE  
Maurice PINEAU donne pouvoir à Annie PEROCHON  
Myriam DEBARGE donne pouvoir à Anne DELAUNAY  
Laurent BOUILLE donne pouvoir à Pierre DENECHERE

#### **Absents :**

Christian FERRU, Bruno SOGUES, Magali HIDREAU, Alain BILLAUD, Marie-Agnès BEGEY, Jacques BARON, Philippe LACLIE, Serge MARCOUILLE, Alain BELLU, Béatrice GEAY, Germain HENNION, Danièle PERAUD, Marie-Claude GIOVANNINI, Stéphanie GRIMAUD, Jean-François PANIER, Gérard LAMIRAUD, Odile MEGRIER, Régis DUTHILLE, Jean-Paul AUGUSTIN, Jacques ROUX, Alain INGRAND, Jean-Mary BOISNIER, Françoise GUERET, Joël WICIAK, Christian GRATEREAU, Sylvie SABOUREAU, Bruno MAPAL, Valérie FLOCH-RUJU, Thierry GIRAUD,

Matthieu GUIHO, Mathilde MAINGUENAUD, Henoeh CHAUVREAU, Francis GUAY, Patrick REVEILLAUD, Pierre TEXIER, Francine MINECAILLAUD, Victor GEOFFROY, Jean-Claude MARTEAU



**Secrétaire de séance :**

Annie PEROCHON

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud

GUIBERTEAU Cécilia

GROLEAU Karine

HOUET Patricia

REGNAULT Pierrick

GROS Véronique

**Nombres de membres :**

En exercice : 139

Quorum : 70

Présents : 90

Votants : 98

Pouvoirs : 8

**Publication (affichage) ou notification du :**

Le débat sur les orientations budgétaires 2026 doit avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du budget primitif. L'information doit contenir des éléments sur les principaux investissements projetés, le niveau et l'évolution de l'endettement, la variation des taux d'imposition envisagée, des éléments d'analyse prospective.

Les collectivités de plus de 10 000 habitants et les EPCI de plus de 10 000 habitants comprenant au moins une commune de 3 500 habitants doivent faire état de la structure de l'évolution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Par la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), de nouvelles dispositions sont à prendre :

- la densification du contenu obligatoire du document
- des garanties en faveur d'une plus large diffusion : transmission et publication

Le rapport d'orientations budgétaires est obligatoirement transmis au préfet :

- une délibération spécifique prend acte du débat

En conséquence, suite à la présentation en commission ressources le 21 janvier dernier et après avoir entendu les éléments du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2026, il est proposé au conseil communautaire :

- de prendre acte que l'organisation du débat sur les orientations budgétaires 2026 a eu lieu lors du conseil communautaire du 2 février 2026,
- d'autoriser le président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 98
- Contre : 0
- Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean d'Angély,

Envoyé en préfecture le 05/02/2026

Reçu en préfecture le 05/02/2026

Publié le 06/02/2026

ID : 017-200041689-20260202-CC2026\_001-DE

